



« Initiative 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »



Document Consortium 6-4

## 6<sup>ème</sup> Réunion du Consortium

Jeudi 10 Décembre 2020

12h00 à 14h00

Online via ZOOM

### Proposition relative au fonctionnement de la présidence du Consortium des membres et du Forum des partenaires

#### 1. Extrait de la Déclaration d'intention de Marrakech

- 24- Le Président et le Vice-Président du Consortium sont nommés par consensus des Membres du Consortium pour un mandat renouvelable une fois.
- 25- Le Président du Consortium préside les réunions de ses membres. Le Président peut être assisté par un Vice-Président, qui peut le remplacer si nécessaire.
- 26- Le premier Président et le Vice-Président sont nommés au plus tard lors de la deuxième réunion du Consortium.
- 28- Sous réserve de l'accord du Président du Consortium, le secrétariat peut procéder au vote des membres du Consortium par voie électronique.
- 35- Le Président du Consortium préside les réunions du Forum. Le président peut être assisté par le Vice-Président du Consortium, qui peut le remplacer si nécessaire.

#### 2. Proposition approuvée par le Bureau

Lors de sa 7<sup>ème</sup> réunion du 7 septembre 2020, le Bureau a étudié une proposition du Secrétariat exécutif, concernant une éventuelle modification du système de présidence.

En raison de la difficulté d'avoir le Président ou le Vice-Président disponible pour toutes les réunions organisées par l'initiative "4 pour 1000" (réunions statutaires du Forum, et du Consortium, réunions régionales, réunions du Bureau, etc.), et considérant la nécessité d'une continuité dans la présidence sur le long terme ainsi qu'une meilleure mixité en termes de genre et d'origine géographique, le Secrétariat exécutif a proposé de passer de la situation actuelle (un Président et un Vice-Président) à une situation de "troïka" avec un Président et deux Vice-Présidents et des mandats de deux ans.

##### *Principes pour une Présidence en troïka*

La présidence est assurée par un groupe de 3 personnalités élues par le Consortium des Membres, dont les fonctions alternent entre le Vice-Président entrant, le Président et le Vice-Président sortant.

Le mandat est de 3 fois 2 ans afin d'assurer, d'une part, la continuité de l'action et, d'autre part, une relative stabilité de la présidence.

Ce système serait mis en place à partir du 1er janvier 2021. Dans ce cas :

- le Président en exercice au 31 décembre 2020, M. Ibrahim MAYAKI deviendrait le Vice-Président sortant pour deux ans ;
- le Vice-Président, M. Stéphane LE FOLL, deviendrait le Président en exercice pour deux ans ;
- un nouveau Vice-Président sera élu en 2021.

Le 31 décembre 2022, un nouveau Vice-Président entrant serait élu, le Vice-Président entrant en place en 2022 deviendrait Président, le Président en exercice deviendrait Vice-Président sortant et le Vice-Président sortant n'exercerait plus de fonction à la présidence.

Le Bureau a validé ce principe en recommandant de prêter attention à la question du genre, aux continents d'origine, et aux collèges d'origine (pays, organisations internationales, instituts scientifiques et éducatifs, organisations de producteurs et ONG) du Président et des Vice-Présidents.

-----

**La décision suivante est proposée au Consortium des Membres par le Bureau pour validation :**

- le **système de présidence** du Consortium des Membres et du Forum des Partenaires **est modifié** pour suivre le **principe d'une troïka** (un Président et deux Vice-Présidents). Les déclarations d'intention de l'Initiative "4 pour 1000" seront modifiées en conséquence et fusionneront dans un document unique utilisé pour les nouvelles adhésions.
- A partir du **1er janvier 2021**, **M. Stéphane LE FOLL** sera élu **Président du Consortium des Membres** de l'Initiative "4 pour 1000" ;
- A partir du **1er janvier 2021**, **M. Ibrahim MAYAKI** sera élu **Vice-Président sortant du Consortium des Membres** de l'Initiative "4 pour 1000" ;
- **Du 1er janvier 2021 au 28 février 2021, un appel à candidatures pour la fonction de Vice-Président entrant du Consortium des Membres de l'Initiative "4 pour 1000" sera ouvert.** Afin de respecter l'équilibre en termes de sexe, d'origine géographique et de collège d'origine, **les candidatures ne seront acceptées que si** les candidats sont
  - **De sexe féminin**
  - **D'Amérique** (du Sud, centrale ou du Nord), **d'Asie ou du Pacifique**
  - **D'une organisation membre** de l'Initiative "4 pour 1000" **appartenant à un des collèges suivants** du Consortium : **Institutions scientifiques et éducatives, organisations d'agriculteurs ou ONG.**

Les candidatures seront envoyées avec un CV complet au Secrétariat Exécutif ([secretariat@4p1000.org](mailto:secretariat@4p1000.org)) avant le 28 février 2021, **le Bureau sera chargé de la validation des candidatures et l'élection par les Membres du Consortium sera effectuée par voie électronique avant le 31 mars** par le Secrétariat Exécutif.